

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 25
Nombre de membres présents : 17
Nombre de votants : 17
Date de la convocation : 9 juin 2023
Date de publication : 22 juin 2023

Membres présents :

Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE	Monsieur Christophe MONNERET	Madame Isabelle MANGIN
Monsieur Dominique MICHAUD	Monsieur Jean-Yves ROY	Monsieur Thomas RYAT
Monsieur Olivier MEUGIN	Monsieur Jean-Luc CROISERAT	Monsieur Julien STOLZ
Monsieur Bernard GUERRIN	Madame Marie-Rose GUIBELIN	Madame Hélène THEVENIN
Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET	Monsieur Maurice HOFFMANN	Monsieur Dominique TRONCIN
Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET	Madame Joëlle LEPETZ	

Membres excusés :

Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE	Monsieur Grégory SOLDAVINI	Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY	Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE	Monsieur Jacques PECHINOT
Madame Nathalie JEANNET	Madame Séverine CALINON	

Décision DB26/23

Objet : Contrat de partenariat au titre des Ambassadeurs de la CAGD – Année 2023

Dans le cadre de son soutien aux sportifs du territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est sollicitée par Monsieur Ewan CHAON, collégien en classe de 3^{ème} qui pratique l'équitation western et plus particulièrement le Barrel Racing, pour l'attribution d'une subvention dans le cadre d'une compétition internationale.

En effet, fort de ses résultats au niveau national, Ewan CHAON est qualifié pour les championnats du Monde de cette spécialité qui doivent se dérouler en Géorgie aux Etats-Unis du 23 au 29 juillet 2023.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite donc apporter une aide financière à ce sportif d'un montant de 1 800 €. Un contrat de partenariat au titre des « Ambassadeurs du Grand Dole » est donc proposé à Ewan CHAON pour finaliser le soutien de la Collectivité.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le versement d'une aide financière à Monsieur Ewan CHAON d'un montant de 1 800 euros pour sa participation aux championnats du Monde de Barrel Racing en juillet 2023,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat de partenariat ci-annexé ainsi que tout document en lien avec la présente décision.

SCRUTIN

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente décision sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources / Finances
- Pôle Sports

*Fait à Dole, le 15 juin 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*



Jean-Pascal FICHÈRE.